

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03 juillet 2019

Dossier complet le :

5 juillet 2019

N° d'enregistrement :

F.974.12.P.00254

1. Intitulé du projet

Réalisation de 2 aires naturelles de stationnement sur le site de la Grande Chaloupe à Saint-Bernard, commune de Saint-Denis et à Cap Francis, commune de La Possession.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire du littoral

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BRONDEAU Alain, Délégué de Rivages Outre-mer

RCS / SIRET

1	8	0	0	0	5	0	1	9	0	0		
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

Forme juridique

Etablissement public de l'Etat

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
14. Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2 et au 4 du R. 121-5 du code de l'urbanisme.	Création de 2 aires naturelles de stationnement dans un espace remarquable du littoral en mélange terre/pierre d'une vingtaine de place sur St-Bernard et de 5 places sur Cap Francis. Les 2 aires naturelles de stationnement sont soumises à Permis d'aménager et à autorisation spéciale de travaux en coeur de Parc Nationale de La Réunion.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation de 2 aires naturelles de stationnement, l'une de 20 places sur le site de Saint-Bernard (commune de Saint-Denis) et l'autre de 5 places sur le site de Cap Francis (commune de La Possession) prévue dans le plan opérationnel de valorisation des paysages et d'accueil des publics sur le massif de la Montagne.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les 2 aires naturelles de stationnement sont soumises à Permis d'aménager et à autorisation spéciale de travaux en coeur de Parc Nationale de La Réunion.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
St-Bernard : Surface globale de l'aire : Nombre de places :	20 unités
Surface de décapage de la terre :	710 m ²
Longueur & largeur voirie :	115 m & 2.5 m
volume de déblais à évacuer :	240 m ³
Cap Francis : Surface globale : Nombre de places :	8
Surface de décapage de la terre :	160 m ²
Longueur & largeur :	32 m & 2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Aire naturelle de Saint-Bernard :
Chemin des Anglais à Saint-Bernard
Commune de Saint-Denis - Parcelle CH 0492 - Cf. coordonnées géographiques = Point de départ ci-contre

Aire naturelle de Cap Francis :
Le long de la RD41 - Commune de La Possession - Parcelle : AB 0123 - Cf. coordonnées géographiques = Point d'arrivée ci-contre

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" .. Lat. __° __' __" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5° 5' 39" 16" 07 Lat. 20° 9' 04" 46" 04

Point d'arrivée :

Long. 5° 5' 38" 12" 34 Lat. 20° 9' 2" 33" 51

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

<p>(345)</p> <p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Saint-Denis est concerné par un PPR approuvé par arrêté préfectoral, le 17 octobre 2012. L'aire naturelle de stationnement sera déployée dans une zone B3 qui correspond à un aléa faible à modéré mouvement de terrain et un aléa faible inondation.</p> <p>La commune de La Possession est concerné par un PPR approuvé le 13 juillet 2018. le projet de l'aire naturelle de stationnement du Cap Francis n'est pas impacté par ce zonage.</p> <p>Approuvé</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'aire de St-Bernard, se situe juste en amont du Chemin des Anglais également appelé Chemin des Crémont, inscrit au monument historique par arrêté le 14 mars 2014.</p> <p>Néant pour l'aire de Cap Francis</p>
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aires naturelles s'intègrent parfaitement au site et ne dénatureront pas l'espace. Aucun aménagement dur ou imperméable ne sera ainsi réalisé. Ces aménagements respectent l'esprit du site et sa vocation naturelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire naturelle de stationnement de St Bernard sera déployée dans une zone B3 qui correspond à un aléa faible à modéré mouvement de terrain et un aléa faible inondation. L'aire naturelle de stationnement du Cap Francis n'est pas impacté par un zonage de risque naturel.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif du projet est de permettre un stationnement naturel et sécurisé à proximité de sites et sentiers touristiques. Actuellement le stationnement se fait de manière anarchique et non sécurisé le long de la voie d'accès ou de la RD pour Cap Francis.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux va engendrer des nuisances sonores mais celles-ci seront limitées dans le temps et dans l'espace. l'impact est considéré comme faible.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aires naturelle de stationnement ont pour vocation de s'intégrer au site. Par ailleurs, au delà du parti paysager en mélange terre/pierre avec des bordures de basalte et une signalétique adaptée, un aménagement paysager de ces sites est prévu avec la plantation d'arbres et d'arbustes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier de présentation du projet comprenant l'état initial du site, la présentation détaillée du projet et l'évaluation des incidences environnementales.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 25/06/2019

Signature

Le Délégué
de Rivages Océans
Alain BRONDEAU

